

BULLETIN DE RÉSERVATION

Une fiche par participant à compléter, signer et retourner à :
Corse Catamarans, Port Charles d'Ornano, 20090 Ajaccio
ou par mail à : contact@corsecata.com

• Informations personnelles

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postale : Ville :
Téléphone fixe ou portable :
Courriel :@.....

Conditions de règlement: Tarif du stage (6 à 7 jours selon les stages) + supplément single si occupation seul d'une cabine + assurance (Passeport Voile FFV 15€/personne ou Licence Club FFV 72€/personne), sauf si vous possédez déjà une licence FFV valable pour l'année en cours.

Acompte : 300€ à régler à l'inscription

Solde : à régler 3 semaines avant le départ après confirmation du déroulement de la formation.

Inclus : Le catamaran de type 40 ou 41 pieds, ou le trimaran Yanel (selon le stage choisi), le formateur professionnel diplômé BE, l'annexe et son hors-bord, le nettoyage du bateau au retour.
Hébergement à bord, en cabine lit double.

Non inclus : Location de la literie et lingerie (25€/personne), transferts, avitaillement et boissons (skipper compris), consommation gasoil et éventuels frais de ports (une caisse de bord sera faite à l'arrivée des stagiaires).

Le formateur attend de tous les stagiaires une participation volontaire à l'ensemble des manœuvres et activités proposées.

Matériels et vie à bord : Nous vous demandons de respecter le matériel, de ne pas fumer à l'intérieur et d'éviter d'incommoder le reste de l'équipage.

Modifications : Corse Catamarans peut être contraint de devoir modifier l'organisation du stage (contenu et destination) en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables (exemple: conditions météo). Nous pouvons au dernier moment pour des raisons techniques vous proposer un autre catamaran. Ces contretemps ne donneront aucune compensation financière.

Conditions : Obligation de savoir nager 50 mètres (attestation sur l'honneur à fournir) et ne pas avoir de contre-indications ou de traitements médicaux contradictoires avec la pratique de la voile. Tous problèmes médicaux doivent être signalés à votre formateur. Nous déclinons toutes responsabilités dans le cas de soins médicaux ou de besoins alimentaires particuliers.

Caution : Une caution de 350 € vous sera demandée pour tous matériels détériorés ou perdus de votre fait. Tout dégât, casse ou perte est facturé à la valeur de remplacement à neuf. La caution sera rendue une fois acquittés des éventuels frais de réparation ou de remplacement du matériel détérioré ou perdu.

Règles de fonctionnement et de prudence : Seul le formateur à bord possède l'autorité, la responsabilité de l'équipage et du bateau.

Seul le formateur à bord peut décider d'annuler la navigation en raison des conditions météo. En cas de problème majeur une décision est prise en concertation avec le responsable Corse Catamarans et le formateur.

Annulation : Nos stages sont validés à partir de 4 personnes. Dans le cas contraire nous informons notre client 1 mois avant la date du stage de la situation et nous pouvons dans ce cas annuler le stage et rembourser l'acompte. D'autres dates vous seront proposées.

Désistement : En cas de désistement intervenant plus d'un mois avant le départ, l'acompte sera retourné par Corse Catamarans. En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant le départ de la formation l'acompte et/ou la totalité du montant de la location ne pourront être réclamés de la part du locataire et seront gardés au titre de frais de gestion de la part de Corse Catamarans.

Fait à....., le/...../20.....

Signature du loueur

CORSE CATAMARANS
Port De Plaisance
20110 PROPRIANO
Siret : 533 415 535 00012
N° TVA : FR 78533415535

Signature du stagiaire (avec la mention "lu et approuvé")

